

# L'HEBDO QUI CLIC



Depuis quelques jours, le bruit court qu'il ne servirait à rien de voter aux européennes pour des listes données à moins de 10% dans les sondages car elles ne pourraient pas avoir d'élus.

Ces propos erronés, relayés par les gros groupes politiques, n'ont d'autre fonction que d'enfoncer le clou d'un vote présumé utile.

C'est bien sûr une contre vérité : les listes qui seront écartées de la répartition des élus sont celles qui feront moins de 5%. Avec un score, même légèrement supérieur, il est tout à fait possible d'avoir des élus. Ainsi, Francis Wurtz, président du groupe GUE au Parlement européen qui aura par exemple réussi à bloquer la directive Bolkestein et la directive portuaire, a été élu député en 2004 avec un score de 6% en Ile de France.

Alors ne laissez pas se propager l'intox : le 7 juin, élection proportionnelle à un seul tour : chaque voix comptera pour faire élire dans toutes les circonscriptions, un maximum de députés qui veulent que ça change en France !

LE DÉPUTÉ LEFÈVRE  
PROPOSAIT DE BOSSER  
DURANT LES ARRÊTS MALADIE!





## L'information du syndicat Energie Le Havre

Si vous ne souhaitez plus recevoir d'infos de la CGT, merci de nous le faire savoir en nous retournant par simple courriel le message suivant : "Je souhaite ne plus figurer dans votre liste de diffusion".

Le Havre le, mardi 26 mai 2009

Bonjour,

Le Syndicat CGT énergie Le Havre appelle à un rassemblement le Vendredi 29 Mai 2009 à 15h00 devant le site ERDF GRDF - 9 Place de la Pucelle à Rouen pour soutenir notre camarade Secrétaire Général du Syndicat , Patrice FAUCHIER, qui est convoqué pour entretien préalable à sanction disciplinaire. Nous ne pouvons laisser nos directions traiter un camarade comme un délinquant et par ce fait criminaliser l'activité syndicale.

C'est pour cette raison que nous souhaitons vivement votre présence en nombre lors de ce rassemblement.

Nous devons tous ensemble continuer la lutte et épauler notre camarade militant.

La lutte continue .....

Le Syndicat CGT énergie Le Havre

### **Syndicat CGT Energie Le Havre**

1 rue Marcel PAUL 76600 Le Havre

tel : 02.35.11.22.95 – 02.35.11.20.25

Portable : 06.24.27.31.17

télécopie : 02.35.11.22.85

Emails : [patrice.fauchier@erdf-grdf.fr](mailto:patrice.fauchier@erdf-grdf.fr)

[gilbert.fegar@erdf-grdf.fr](mailto:gilbert.fegar@erdf-grdf.fr)

[cgt-egd-lehavre-porte-oceane@erdf-grdf.fr](mailto:cgt-egd-lehavre-porte-oceane@erdf-grdf.fr)



- \*Aux membres de la CE de l'UL
- \*Aux syndicats
- \*Aux Organisations syndicales

## **IMPORTANT / A NOTER DANS TOUS LES AGENDAS :**

### **Mardi 02 juin – 16h30 – Franklin :**

**Pour les membres du bureau : Bureau exceptionnellement à 16h30.**

### **Jeudi 04 juin – 10h – Franklin :**

**Assemblée de militants des UL du Havre et d'Harfleur.**

### **➤ Vendredi 05 juin – 18h – Salle des fêtes Franklin :**

**Clôture du salon des artistes ouvriers : Nous avons besoin de bénévoles pour démonter la salle des fêtes.  
Inscriptions à l'UL.**

### **➤ Vendredi 19 juin – 08h30 – Franklin :**

**Comité Général : Attention la Commission Exécutive de l'UL prévue initialement le mardi 16 juin est annulée.**



## Elire des élus soucieux des intérêts et des revendications des salariés et des retraités

Déclaration de la Commission Exécutive Confédérale

Le 7 juin 2009 auront lieu les élections européennes. 72 députés siégeront pour la France au Parlement Européen. Cette élection concerne directement tous les salariés, tous les citoyens. Le Parlement Européen est la seule institution européenne élue au suffrage universel direct par les électeurs des 27 pays membres de l'Union. Il participe à l'élaboration et à l'adoption des directives et règlements européens qu'il peut agréer, modifier, voire rejeter. 70% de la production législative en France découle des textes européens. Face à la Commission Européenne et au Conseil de l'Union Européenne, le Parlement est une instance décisive. C'est lui qui, sous la pression des mobilisations syndicales d'Europe, a porté un coup à la directive Bolkestein sur les services, à la dérégulation du travail dans les ports et à la remise en cause de la directive sur le temps de travail. Parce que nous voulons une Europe sociale, nous appelons les salariés à ne pas rester indifférents au Parlement qui sortira des urnes le 7 juin prochain. Or les dernières élections européennes ont connu une abstention de 57% des inscrits, chiffre qui risque d'être dépassé en 2009. L'enjeu est donc d'élire le maximum d'élus soucieux des intérêts et des revendications des salariés. La crise qui frappe durement les travailleurs nécessite plus que jamais de :

- » Renforcer la dimension sociale de l'Europe,
- » Mettre fin au dumping social et fiscal,
- » Mettre fin à la précarisation du travail,
- » Garantir que pour un même travail dans le même pays, les travailleurs, quel que soit leur pays d'origine, aient le même salaire, la même protection sociale et les mêmes conditions de travail.
- » Stopper la politique de privatisation des services publics et sortir la réponse aux droits fondamentaux du champ de la concurrence, développer une politique industrielle européenne, de recherche et de d'innovation,
- » Garantir l'égalité de rémunérations des femmes et des hommes, combattre les discriminations persistantes,
- » Conforter les systèmes de protection sociale solidaire,
- » Mettre en œuvre de réelles protections et une égalité de traitement entre les travailleurs migrants et l'ensemble des autres salariés,
- » Prendre des mesures fortes contre le racisme, le nationalisme et la xénophobie.

La crise économique profonde qui affecte l'Europe comme l'ensemble de la planète nécessite de revenir sur le rôle de la Banque Centrale Européenne – entériné par le traité de Lisbonne – et plus largement sur les finalités des outils de politique économique de l'Europe, lesquelles doivent soutenir prioritairement le développement industriel et l'Emploi. La CGT avec la CES demande que soit adopté un protocole de progrès social pour que les droits fondamentaux des travailleurs priment sur « les libertés économiques » et sur la libre concurrence. Les salariés ont besoin d'une Europe démocratique, sociale, solidaire s'affirmant comme moyen de régulation et de réorientation de la mondialisation, une Europe prenant en compte les objectifs de développement durable, d'emplois décents pour tous, de développement des services publics de qualité.

La CGT appelle les salariés à voter pour des représentants à même de défendre les objectifs de progrès social au Parlement Européen.

Montreuil, le 28 avril 2009

A diffuser très largement sur tous vos lieux de vie  
(marchés, entrées des entreprises...)

Article paru dans l'HUMANITÉ le Samedi 23 Mai 2009

## Solidaires avec les grévistes

**Devant le siège du patronat du gaz, plusieurs centaines de personnes ont dénoncé hier la répression.**

Aux fenêtres du 62, rue de Courcelles, Paris 8e, siège du patronat du gaz, on aperçoit encore des autocollants syndicaux, traces de la soi-disant « agression » qui, à en croire les chefs de l'UMP et des médias, aurait eu lieu ici la veille... Au pied de l'immeuble, hier en début d'après-midi, plusieurs centaines de personnes sont rassemblées, sous une pluie battante, pour protester contre l'agression, véritable celle-là, subie par des salariés d'EDF et GDF jeudi soir. Au milieu de la foule, les héros malgré eux de l'événement en font le récit. Sur toutes les lèvres, les mêmes mots reviennent pour traduire la même impression : arrêtés, menottés, gardés à vue dans des commissariats où ils ont été déshabillés, « on a été traités comme des malfrats », « comme des voyous, des terroristes », « comme des trafiquants de drogue ». « Comme des voyous », c'est la formule que choisit Philippe, jeune technicien d'intervention, en grève à Paris depuis sept semaines, visiblement encore choqué par la violence de l'intervention policière.

Pourtant, souligne-t-il, « on est là pour défendre des idées, pour un service public de qualité ».

Au micro, Thierry Chevallier, l'un des responsables de la CGT énergie, qui ont été arrêtés, rappelle les raisons de la manifestation de jeudi. « On cherchait un responsable patronal pour demander des négociations. Et quand on est sortis, les CRS nous sont tombés dessus, nous ont encerclés, encristés. Des camarades se sont sentis violés, traités comme des criminels », rapporte le syndicaliste. « Si on a pu sortir si vite, ajoute-t-il, c'est grâce à l'intervention des élus communistes de Paris, de Marie-George Buffet et Nicole Borvo, députée et sénatrice PCF ». Au nom de la fédération CGT de l'Énergie, Frédéric Imbrecht se dit convaincu que le « guet-apens, la rafle » de jeudi « n'ont pu être montés sans l'appui » de l'État, du MEDEF, avant d'affirmer la détermination de son syndicat à « poursuivre, élargir le mouvement pour gagner ».

Romain opine : « C'est une répression d'État contre des salariés coupables de contester les choix patronaux et gouvernementaux ». Secrétaire du syndicat CGT des cheminots de Paris-Austerlitz, il est venu, avec plusieurs de ses camarades, exprimer sa solidarité, de même que des syndicalistes CGT, SUD, d'autres entreprises, des militants du PCF, drapeaux au vent, du Parti de gauche, de Patrick Le Hyaric, candidat du Front de gauche aux européennes, d'Alain Krivine, responsable du NPA et de Marie-George Buffet qui appelle à « accepter d'entendre les revendications. Il y a de l'argent pour les satisfaire ! »

**Yves Housson**

[Signez la pétition](#) (ctrl + clic dessus)

## Le travail du dimanche généralisé : une atteinte aux libertés

### Le repos dominical est un repère collectif dans la société.

Ce jour de repos commun aux salariés permet de structurer la société socialement, économiquement et écologiquement.

### Travailler le dimanche ne répondra pas à la crise financière

Du point de vue du consommateur, le travail du dimanche n'est pas une solution, ce que l'on ne peut pas dépenser en semaine, on ne peut pas le dépenser le dimanche.

**Le dimanche est un élément de cohésion sociale** permettant aux populations d'avoir des loisirs, de se cultiver, de décompresser du rythme du travail. Il est un constituant pour travailler dans de meilleures conditions.

**La CGT vous invite à [signer la pétition](#) pour exiger l'arrêt des projets de loi successifs sur le travail du dimanche.**

[www.cgt.fr](http://www.cgt.fr)



**Défendre le repos dominical :  
c'est l'affaire de tous !**

## Pour la gratuité des transports publics au Havre et partout par [Paco](#)

**Depuis le 8 avril, les Havrais paient plus cher leur ticket de bus. Depuis le 15 mai, les habitants de l'agglomération d'Aubagne voyagent en bus gratos. Y'a quelque chose qui cloche. Cherchez l'erreur !**

On sait qu'au Havre (Seine-Maritime), au nom du « développement durable », le maire UMP Antoine Rufenacht a mis en place un vaste « racket » qui taxe les automobilistes sans discernement. Augmentation du coût du stationnement et multiplication des zones payantes dans les rues, voilà un geste clair en direction des bas salaires qui ont déjà du mal à boucler les fins de mois.

On sait qu'au Havre, au nom du « développement industriel », le même — qui est aussi le président de la communauté d'agglomération du Havre (CODAH) — se prépare à donner une « aide » de 30,7 millions d'euros à la raffinerie TOTAL. Voilà un geste clair que le géant pétrolier (14 milliards d'euros de bénéfiques en 2008) saura apprécier à sa juste valeur.

Les choix politiques qui appauvrissent les plus pauvres et qui enrichissent les plus riches (air connu) ne sont pas une fatalité. La preuve avec l'initiative prise par Alain Belviso, président PCF de la communauté d'agglomération du Pays d'Aubagne et de l'Étoile qui représente douze communes des Bouches-du-Rhône.

Depuis le vendredi 15 mai, sur l'air de « *Liberté, Égalité, Gratuité* », les voyages sur le réseau de bus de l'agglomération d'Aubagne sont gratuits pour tout le monde, résidents ou non (touristes, salariés des agglomérations voisines...). Cela concerne également les services scolaires et le transport à la demande. Subtile précision : les tickets payants non utilisés pourront être remboursés jusqu'au 15 septembre 2009.

Question : Alain Belviso et ses collègues sont-ils devenus fous ? Non, ils mettent simplement en œuvre une promesse électorale. C'est assez rare pour être signalé. Les mauvaises langues prédisent une claque sur les impôts. Elles se trompent. Le financement de ce service va être assuré par le « versement transport » des entreprises de plus de neuf salariés. Une disposition rendue possible par l'augmentation du nombre d'habitants dans l'agglomération. Avec 101.253 habitants, le Pays d'Aubagne a dépassé le cap des 100.000. Bingo. Passant de 0,6% à 1,05% de la masse salariale, cette taxe rapportera deux millions d'euros en 2009. À titre comparatif, sachez que la part des recettes de la billetterie dans le budget des Bus de l'Agglo ne représentait que 700.000 euros...

En prime, le nouveau système fera faire des économies à la collectivité (sur l'impression des tickets, la maintenance des machines à tickets, le coût des contrôles, les campagnes contre la fraude...). De leur côté, les ménages gagneront en pouvoir d'achat. Une famille pourrait ainsi économiser jusqu'à 2.000 euros par an en utilisant les bus gratuits. Sans parler des amendes pour celles et ceux qui étaient tenté(e)s par la fraude... La baisse du trafic automobile limitera également l'entretien des routes, les risques d'accident... et sera bonne pour l'environnement.

Contrairement à la Ville du Havre, le Pays d'Aubagne veut favoriser les transports collectifs pour inciter les habitants à laisser leur(s) voiture(s) au garage. L'objectif des deux premières années est d'accroître le trafic des passagers de 50% et de plus de 80% à l'horizon 2017. Ce qui fait près de 4 millions d'usagers tout de même. Jusqu'à présent, sur 330.000 déplacements quotidiens, 70% se faisaient en voiture individuelle et 7% seulement en transport collectif.

Après Colomiers (près de Toulouse), Compiègne (Oise), Vitry (Ille-et-Vilaine), Châteauroux et Issoudun (Indre), Mayenne (Mayenne), Gap (Hautes-Alpes), Bar-le-Duc (Meuse) et Cluses (Haute-Savoie), le Pays d'Aubagne se lance dans la belle aventure des transports publics gratuits. Ce qui est possible dans un territoire de 101.253 habitants l'est sans doute dans une communauté de 260.000 habitants comme la CODAH qui est par ailleurs dotée d'un tissu industriel et commercial conséquent. Alors ? Alors rien. Ou plutôt si. Quand le Pays d'Aubagne et, plus près, à plus petite échelle, Notre-Dame-de-Gravenchon (Seine-Maritime) adoptent la gratuité des transports en commun, la CODAH augmente le tarif des bus ! Les naïfs pensaient que l'augmentation des tarifs de stationnement allait encourager l'utilisation des bus. Terminus. Tout le monde descend. Depuis le 8 avril, les usagers doivent en moyenne déboursier 2,41% de plus pour monter dans les carrosses de Bus Océane. Le ticket jour est ainsi passé de 3,30 euros à 3,50 euros, le carnet de dix tickets coûte 10,80 euros au lieu de 10,40 euros. Quelques centimes qui pèsent lourd dans les familles qui ne lisent pas l'heure sur des Rolex.

La lutte des classes n'est pas morte et ce ne sont pas les opprimés qui mènent la danse. Travail, santé, éducation, [culture](#)..., les nantis nous dépouillent de tout. Ils rêvent même de nous faire travailler pendant nos arrêts maladie ! Les vautours et les hyènes ne seront jamais assez rassasiés. Ils bouffent nos vies, sucent notre moelle et lorgnent sur nos carcasses. Il n'y a pas de petits profits pour cette caste sans scrupule. D'une main, ces salauds nous piquent notre porte-monnaie. De l'autre, ils ponctionnent plusieurs dizaines de millions d'euros sur l'argent des contribuables pour l'offrir à TOTAL, un groupe multimilliardaire qui va notamment supprimer quatre cents postes sur son site de Gonfreville l'Orcher et fermer son site de Notre-Dame-de-Gravenchon.

Bon. Ne nous énervons pas. En œuvrant pour des changements plus radicaux, militons tout de suite pour un quotidien plus vivable. Pour rendre la ville aux piétons et aux vélos, pour la santé de nos poumons, pour préserver l'environnement, pour changer les mentalités, pour rompre avec les logiques financières, pour refuser le racket des seigneurs... exigeons des transports publics gratuits pour tous tout de suite. C'est une urgence écologique et sociale. La gratuité, ce n'est pas une utopie et c'est génial. [La preuve en images](#)

**Plus d'informations sur les Bus de l'Agglo d'Aubagne**

le 27/05/2009

# « Les brèves » n°10 de l'indécosa-CGT

(INformation DEfense des COnsommateurs SAariés)

**Tout adhérent de la CGT est membre de droit de l'indécosa CGT.  
L'adhésion seule à l'indécosa CGT est également possible.**

**Vous avez des problèmes liés à la consommation,  
au surendettement ...Contactez-nous !**



## Baisse du prix du gaz, un beau geste !

- moins 20 % pour les industriels (au 1er janvier)
- baisse de 11,3 % pour les particuliers, au 1er avril, et seulement sur les tarifs réglementés.

**Les tarifs réglementés** sont pratiqués uniquement par

- EDF pour l'électricité (et uniquement l'électricité)
- GDF pour le gaz (et uniquement pour le gaz).

Souscrire un contrat auprès des fournisseurs privés ou regrouper vos fournitures de gaz et d'électricité chez le même (y compris EDF et GDF) vous en fait sortir pour au moins 6 mois et, bientôt, de manière irréversible !

## ACHETER UN SCOOTER ETRANGER

Exigez, pour l'achat d'un scooter neuf, y compris sur internet, soit l'**original** du **certificat de conformité** délivré dans le pays d'achat, soit une **attestation d'identification** délivrée par le constructeur et un **certificat de cession** du véhicule, ainsi qu'une **notice** rédigée en français. On a vu des scooters (chinois notamment) impossibles à immatriculer faute de documents en règle !

## Crédit revolving : Une « meilleure information » au client,

c'est tout ce que notre secrétaire d'état à la Consommation, M. Luc Chatel, envisage contre les crédits revolving.

Ceux-ci sont pourtant **impliqués dans 80% des dossiers de surendettement** !

Très faciles à obtenir, souvent proposés sur les lieux même de vente, ils peuvent se cacher derrière une simple carte de fidélité avec laquelle on peut régler ses achats... et ponctionner, sans le savoir, la « réserve d'argent » mise à votre disposition par le magasin... à des **taux d'intérêts qui frisent l'usure**, taux révisibles et variables, ce qui rend le coût de l'emprunt très difficile à calculer. Les banques, elles-mêmes, incitent à contracter de tels crédits en refusant trop souvent les prêts à la consommation classiques.

Un **garagiste** ne peut effectuer de travaux sur un véhicule sans l'**accord exprès écrit** de son client. Vous pouvez donc contester le règlement d'une facture (ou d'une partie de celle-ci) pour travaux non-demandés. D'autre part, il est tenu à une **obligation de résultat** et ne peut facturer des réparations successives pour la même panne



## 3 pour le prix de 4 ?

Méfiez-vous des **lots de produits** : Au final, les produits sont souvent plus chers qu'à l'unité. Idem pour les offres « promotionnelles » (du type « **25% gratuits** ») : regardez le prix au litre ou au kilo et vous serez surpris !

D'ailleurs, avec la **libéralisation depuis le 11 avril des formats d'emballage** pour plus de 100 produits (riz, beurre, café, eau, huile, dentifrice...), **les prix au kilo et au litre vont devenir nos seuls repères** !



## L'aumône du gouvernement!

Une loi adoptée le 28 avril 09 permet aux personnes dont des biens et de l'argent sont saisis de **conserver sur leur compte une somme « à caractère alimentaire »** sans avoir à remplir un formulaire, comme avant. Ce sont les banques qui devront conserver ce minimum équivalant au RMI (et bientôt au RSA).

## DGCCRF démantelée, consommateurs en danger !

La Direction Générale de la Concurrence, de la Consommation et de la Répression des Fraudes, chargée notamment d'assurer notre **sécurité** (aliments, jouets...), de **contrôler les soldes, la publicité mensongère...**, de vérifier qu'il n'y a **pas d'ententes** entre les acteurs du marché, d'**appuyer les plaintes** des victimes de certains professionnels peu scrupuleux... va être démantelée, ses missions parfois abandonnées pour réduction d'effectifs. Elle va passer sous la **seule autorité du Préfet**, qui devra arbitrer entre des intérêts divergents.

## Et l'intérêt des consommateurs ?

**EVREUX** : BP 533, 12 rue de l'Ardèche  
27005 Evreux Cedex  
Tél : 02 32 33 13 54  
Mail : [indecosa.eure@orange.fr](mailto:indecosa.eure@orange.fr)

**ROUEN** : 26 av. Jean Rondeaux  
76108 Rouen  
Tél : 02 35 58 88 53  
Mail : [indecosa@cgt76.fr](mailto:indecosa@cgt76.fr)

**LE HAVRE** : Cercle Franklin, 119 cours de la République  
76600 Le Havre  
Tél : 02 35 25 39 75  
Mail : [indecosalehavre@orange.fr](mailto:indecosalehavre@orange.fr)



présente :

soirée  
**Mad in Normandie**  
**ROCK - ROCK - ROCK !!**

**ROCK MYTHIQUE.LE HAVRE**  
[www.myspace.com/citykidslehavre](http://www.myspace.com/citykidslehavre)

**CITY KIDS**  
**RED LEZARDS**

**ROCK FOLK.LE HAVRE**  
[www.myspace.com/redlezards](http://www.myspace.com/redlezards)

**VENDREDI 5 JUIN - 21H**

**L'ESPLANADE**  
**ESPACE CHANTAL KIBURSE**  
**(BOLBEC - 76)**

**3€ ADHERENT\***  
**4€ SUR RESERVATION\*\***  
**5€ SUR PLACE**

\* : ADHERENTS ARCADE / ASSO6SONS  
ART EN SORT / CABARET ELECTRIC  
\*\* : ASSO6SONS, FNAC, CARREFOUR, ...

AVEC LE SOUTIEN DE :





# Partez cet été à prix d'amis

Promo séjour 1 semaine 10 % : code **CL1JUIL09**

Promo séjour 2 semaines 15 % : code **CL2JUIL09**



**CALVIAC EN PERIGORD**  
Mobil home - Chalets 5 et 6 pers  
Promo du 27 juin au 01 août



**LUNEL**  
Mobil home - 4/5 pers  
Chalet 6 pers  
Promo du 27 juin au 01 août



**NOIRMOUTIER**  
Villas T1 - T2 - T3 de 2 à 9 pers  
Promo du 27 juin au 01 août

En savoir plus :  
[www.vivats.fr](http://www.vivats.fr)

**Le HAVRE**  
02.35.21.69.63

**ROUEN**  
02.35.71.25.14

**CHERBOURG**  
02.33.21.22.79



**TOREILLES PLAGE**  
Mobil home - 4/6 pers et 6 pers  
Promo du 27 juin au 01 août



**ST JEAN DE MONT**  
accès direct à la mer  
Chalet 5 et 6 pers  
Promo du 27 juin au 01 août



**OLERON**  
Mobil home - 4/6 pers  
Promo du 27 juin au 01 août



**ST CYPRIEN**  
«Le Roussillon»  
Chalet 6 pers  
Promo du 27 juin au 01 août

Offres non rétroactives aux réservations passées avant le 1 juin 2009, et non cumulables avec une autre réduction.

Avec VIVATS l'assurance de vacances réussies